

## • CARTE IMAGINE'R •

*Participation de la Ville de Dourdan de 105€ pour la carte de transport scolaire IMAGINE'R de votre enfant.*

### • ÉDITO •

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années la Ville de Dourdan participe aux frais de transport des collégiens, lycéens ou apprentis Dourdannais qui fréquentent un établissement Essonnien.

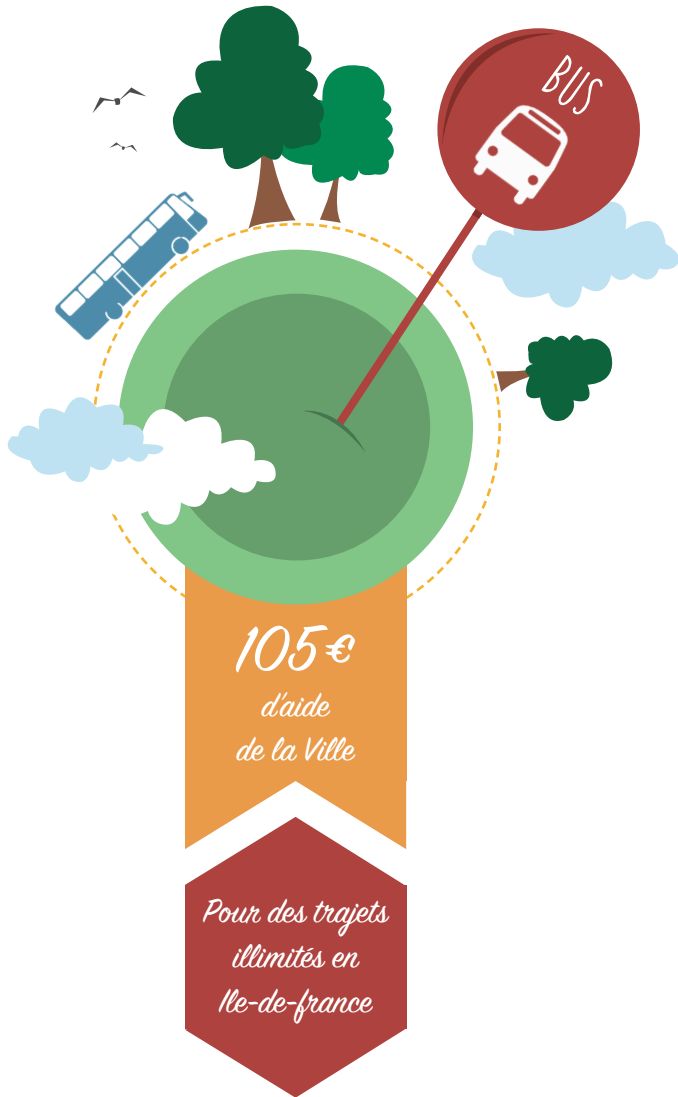
Je sais combien cette dépense pèse dans les frais de scolarité et je suis heureuse de vous informer que la Commune de Dourdan a décidé de participer à hauteur de 105€ pour les frais de transport de votre enfant.

Dans le cadre du contrat de tiers payant pour la carte Navigo cette somme a été automatiquement déduite.

Je souhaite à votre enfant une belle année scolaire 2019-2020, pleine de réussite.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Maryvonne BOQUET  
Maire de Dourdan

## • ORGANISATION DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES IMAGINE'R SCOLAIRE 2019-2020 •

### **Elèves possédant déjà une carte :**

Dossier de renouvellement transmis directement par IMAGINE'R à la famille.

### **Première demande de carte :**

- Pour les élèves collégiens, lycéens ou apprentis âgés de moins de 21 ans au 01/09/2019, et scolarisé dans un établissement Essonnien.
- Pour les élèves entrant en 6<sup>ème</sup> devant faire plusieurs trajets/jour ou utiliser différentes sociétés de transports.
- Pour les élèves qui changent d'établissement scolaire ou qui changent d'adresse sur Dourdan.